

**UNITED NATIONS COMMISSION ON SCIENCE AND TECHNOLOGY
FOR DEVELOPMENT (CSTD), twenty-eighth session
Geneva, 7-11 April 2025**

**Progress made in the implementation of and follow-up to the outcomes of the
World Summit on the Information Society at the regional and international
level, in particular WSIS+20 review**

Statement by

H.E. Ms. Aminata Zerbo Sabane
Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques
Burkina Faso

DISCLAIMER: The views presented here are the contributors' and do not necessarily reflect the views and position of the United Nations or the UN Trade and Development.



Allocution de Docteure Aminata ZERBO/SABANE, Ministre de la Transition Digitale,
des Postes et des Communications Électroniques du Burkina Faso.

**Thème : Les progrès réalisés dans la mise en œuvre et le
suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de
l'information aux niveaux régional et international : bilan
SMSI+20**

.....

28^{ème} session de la Commission des Nations Unies pour la Science et la
Technologie au service du Développement (CSTD)

Honorables Ministres,

Madame la Secrétaire Générale de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)

Monsieur le Vice-Président de la Commission des Nations Unies pour la Science et la Technologie au service du Développement (CSTD)

Mesdames et Messieurs

Je voudrais commencer par exprimer ma sincère gratitude à Madame la Secrétaire Générale de la CNUCED pour l'invitation qui m'a permis de saluer l'organisation réussie de cette importante rencontre.

C'est avec une profonde conviction dans le pouvoir transformateur du numérique que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'occasion de cette 28^{ème} session de la CSTD. Je suis ici pour partager non seulement des chiffres et des réalisations, mais surtout l'histoire d'un peuple résilient qui, malgré l'adversité, forge son avenir digital avec détermination.

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) représentent bien plus qu'un simple vecteur et secteur économique ; elles sont devenues le tissu connectif de notre développement national, continental et mondial. Les conclusions issues du 20^{ème} Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI+20) nous ont été précieuses pour mettre le potentiel des TIC au service du progrès de notre nation.

A l'échelon national, dès la fin des années 1990, notre pays s'est engagé courageusement dans la réforme de son secteur des télécommunications, ouvrant progressivement la voie à une libéralisation aboutie en 2006. Aujourd'hui, malgré des défis sécuritaires sans précédent, nous pouvons être fiers de certaines avancées significatives. Nous pouvons citer, entre autres :

- un écosystème dynamique et concurrentiel comprenant trois opérateurs globaux dotés de licences technologiquement neutres, des fournisseurs d'infrastructures diversifiés et des dizaines de fournisseurs d'accès internet ;
- 27 millions d'abonnements actifs à la téléphonie mobile, dans un pays de 21 millions d'habitants, témoignant d'une adoption massive des technologies mobiles ;
- 18 millions d'abonnés à l'Internet mobile, ouvrant des horizons nouveaux pour notre jeunesse, nos entrepreneurs et nos communautés rurales.

Ces chiffres retracent l'histoire d'une révolution silencieuse mais profonde. Grâce à l'expansion stratégique de nos réseaux de communications électroniques, le numérique irrigue désormais tous les secteurs d'activités de notre société,



transformant concrètement les conditions de vie de nos populations et renforçant l'efficacité de nos entreprises et de notre Administration.

Honorables Ministres

Mesdames et Messieurs

Je souhaite particulièrement mettre en lumière l'accélération de la digitalisation de notre Administration publique, initiative lancée en 2023 avec une vision claire : *rapprocher l'État du citoyen, même dans les régions les plus reculées et parfois les plus affectées par l'insécurité*. En un peu plus d'une année, des progrès remarquables ont été accomplis, avec la dématérialisation d'une centaine de procédures administratives clés qui permettent aujourd'hui à nos concitoyens d'accéder aux services publics essentiels sans déplacements coûteux et risqués, notamment en matière d'état-civil, de services financiers et juridiques, et de bien d'autres services sociaux de base, dont l'éducation et la santé.

Ces avancées reposent sur des fondations solides, notamment :

- la mise en place d'un cadre juridique national favorable au développement des réseaux et services, garantissant la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC, en parfaite harmonie avec le cadre juridique communautaire et les instruments internationaux, notamment ceux issus du SMSI ;
- le déploiement de mesures ciblées pour l'inclusion numérique, avec la couverture des zones blanches grâce au fonds d'accès et de service universels, assurant que personne ne reste en marge de cette transformation digitale ;
- la mise en œuvre de projets structurants pour l'amélioration de notre environnement numérique, incluant une infrastructure dorsale en fibre optique, des centres de données pour l'hébergement en local des données et des plateformes, un point d'atterrissage virtuel pour une meilleure connectivité internationale, et un point d'échange internet pour optimiser nos échanges de données ;
- un engagement résolu dans le renforcement des compétences numériques et la sensibilisation de toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour les femmes, les jeunes et les populations rurales.

Malgré ces réalisations dont nous pouvons collectivement être fiers, la fracture numérique persiste entre nos campagnes et nos villes, non plus seulement en termes d'accès mais surtout de qualité de service. La culture du numérique et l'utilisation responsable des technologies sont encore à développer pleinement

dans notre société. Par ailleurs, les enjeux des innovations technologiques émergentes, notamment l'intelligence artificielle et les réseaux de prochaine génération, appellent une vigilance et une maîtrise accrues.

Honorables Ministres

Mesdames et Messieurs

Convaincu que l'édification d'une société de l'information véritablement inclusive est une composante essentielle de notre souveraineté et de notre développement endogène, « **le Burkina Faso maintient résolument le cap de la mobilisation de tout le potentiel du numérique pour améliorer le bien-être de l'ensemble de sa population, renforcer la compétitivité de ses entreprises et accroître l'efficacité de son Administration publique, malgré le contexte exceptionnellement difficile qu'il traverse, marqué par une crise sécuritaire qui mobilise une part importante de nos ressources budgétaires**».

Pour clore mon propos, je réaffirme l'engagement du Burkina Faso à poursuivre sa marche vers une transformation digitale inclusive et sa disponibilité pour une coopération internationale basée sur le respect mutuel et le partage d'expertise.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons !

Je vous remercie pour votre attention.